

CREIL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 27 mars 2012

Creil récompensée pour sa Maison de la Ville éco-citoyenne

La Ville de Creil a été récompensée à l'occasion des 1^{ers} Prix des initiatives territoriales, organisé par le Conseil général, en partenariat avec *La Gazette des communes*, lundi 26 mars 2012. Ce prix valorise les réalisations innovantes et exemplaires menées par les collectivités de l'Oise et visant à renforcer le service public dans des domaines tels que l'habitat, les transports, l'emploi, la solidarité, la citoyenneté, le handicap...



La Ville de Creil a concouru dans la catégorie « L'Oise tournée vers l'avenir » en présentant son projet « Creil particip'active : une citoyenneté active et numérique dans un site dédié, la Maison de la Ville ». Ce nouvel équipement promeut l'éco-citoyenneté, le dialogue social, les rencontres et le développement durable. C'est à la fois un lieu d'accueil, de ressources et d'information pour les Creillois, sur les projets et engagements de la Ville inscrits dans son Agenda 21 local (qui a été distingué par le Ministère de l'Écologie en février 2012) :

■ Un lieu d'accueil de la démocratie participative

Les nombreuses instances de participation de la Ville y sont accueillies : Conseil de Ville, Conseil de la Jeunesse Creilloise, Conseil des Creillois Étrangers...

■ Un lieu d'échanges et de rencontres

Organisation de cafés-citoyens, animations sur divers thèmes (alimentation, santé...), actions spécifiques avec les habitants, les écoles, les collèges, le Centre Communal d'Action Sociale, des associations... Autant de moments qui créent un réseau solidaire et des actions de sensibilisation.



... / ...



■ Un bâtiment écologique

La conception de la Maison de la Ville s'est inscrite dans une démarche écologique et durable :

- Omniprésence du bois : l'ensemble du bâtiment est isolé avec un bardage en mélèze qui ne nécessite pas d'entretien et stocke le CO2.
- Toiture végétalisée : la toiture, réalisée avec des bacs pré-cultivés à réserve d'eau, comprend différentes espèces de sedum, qui favorise la biodiversité. Ce système, d'une part, retarde l'évacuation des eaux pluviales et d'autre part, assure une filtration biologique et un meilleur confort thermique et acoustique.
- Renouvellement de l'air : une centrale à double flux avec récupération des calories permet des économies significatives d'énergie. Ce système offre un confort thermique et maintient un air pur.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr